



Stéphane Troussel

Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Pierre Laporte

Vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en charge de l'action sociale, de la santé et de la prévention des conduites à risques

Et Pierre Burban

Vice-président du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse

ont le plaisir de vous convier à

**la signature de la convention de partenariat entre
l'Assurance retraite Île-de-France
et le service social du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

LE MERCREDI 20 JUIN 2018

DE 14 H À 16 H 30

Issu d'une volonté commune, ce partenariat poursuit un objectif d'amélioration de l'accès aux droits retraite des assuré.e.s, dans le cadre des compétences respectives de l'Assurance retraite et du service social départemental de la Seine-Saint-Denis.

Salle de conférence Européen 3 – Papillon
225 Avenue Paul Vaillant Couturier
93 000 BOBIGNY

PROGRAMME :

- > **14 h** : accueil café
- > **14 h 30** : mots d'accueil
- > **15 h** : conférence sur le passage à la retraite par James Ogg, responsable de l'unité de recherche sur le vieillissement - Cnav et Sabrina Aouici, chercheuse au sein de cette unité
- > **16 h** : signature du protocole

POUR VOUS INSCRIRE :

Internet : https://gestion-en-ligne.cg93.fr/SurveyServer/s/cg93/CNAV_SSD_20juin2018/questionnaire.htm
mail : rpochot@seinesaintdenis.fr
ou téléphone : 01 43 93 91 65